

----- Mail transféré -----

De : SILUE Mohamed-Lamine <info.cabinet2sl@gmail.com>

À : [REDACTED]

Envoyé le : Jeudi 6 Octobre 2011 11h35

Objet : A l'attention de Mademoiselle [REDACTED]

Mademoiselle,

Nous venons par ce présent vous annoncer le décès de Monsieur Jean-Luc HURIAUX en la date du 30 Septembre 2011, suite à un cancer qu'il a courageusement supporté pendant de nombreuses années. Nous voudrions donc vous présenter toutes nos condoléances et vous instruire par la même que feu Monsieur HURIAUX a laissé des instructions avant cette douloureuse séparation.

Selon les documents à nous transmis sur instruction de feu Monsieur HURIAUX, vous êtes son héritière légitime.

Feu Monsieur a donc fait de vous son unique héritière puisqu'il n'avait ni épouse, ni enfants. Nous voudrions donc vous inviter à bien vouloir nouer contact avec nous afin de nous permettre de vous accompagner pour la revendication et la récupération des biens qui se chiffrent à la valeur de Huit Mille Cinq Cent (850.000) euros.

Nous souhaiterions que vous puissiez effectuer un séjour ici en Côte d'Ivoire afin d'assister à la séparation qui se tiendra de Samedi 08 Octobre 2011.

Pour les besoins de la cause vous pourrez nous joindre à son contact privé 0022501125068. Vous êtes donc priée de ne communiquer ce contact à une tiers personne.

Maître Mohamed-Lamine SILUE

Notaire, immneuble, Bamba, porte 12, 1^{er} étage

Lot 452, Abidjan-Côte d'Ivoire, Afrique de l'Ouest